



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de l'alimentation

Vaccination FCO
Bulletin d'informations pour les vétérinaires sanitaires n°18
Date de publication : 04/05/2026

INFORMATION SUR LES CAMPAGNES DE VACCINATION FCO 1 ET FCO 8 DE 2026

➤ **FCO 1**

Un arrêté ministériel a acté la réouverture des commandes de vaccins FCO 1 à compter du **vendredi 5 juin 2026**.

○ **Extension de l'éligibilité et modalités financières**

Les doses de vaccin FCO 1 sont désormais destinées aux bovins, ovins et caprins, pour l'ensemble des départements de France métropolitaine (et non plus restreintes au cordon sanitaire pyrénéen). L'Etat met gratuitement à disposition les doses de vaccin mais les autres frais annexes dont la prescription et la délivrance, restent à la charge exclusive de l'éleveur.

Il reste actuellement 813 191 doses qui seront attribuées dans l'ordre des commandes réalisées jusqu'à épuisement des stocks. Aucune nouvelle commande n'est prévue.

NOTA BENE : Les doses disponibles ont une date de péremption fixée à juin 2026.

Les vétérinaires devront passer les commandes sans délai via la plateforme Calypsovet. La délivrance et l'administration des vaccins doivent impérativement intervenir avant le 30 juin 2026.

➤ **FCO 8**

À ce stade, aucune réouverture des commandes de vaccins FCO 8 n'est prévue.

- Les stocks de l'État ne sont pas accessibles pour ce sérotype.
- Une communication ultérieure interviendra en cas d'évolution.